



Crapaud commun © Camille POURETTE

Un amphibien dans mon jardin



Il arrive que pendant la période de reproduction des amphibiens, c'est à dire entre la fin de l'hiver et le début de l'été, vous tombiez face à face avec un amphibien dans votre jardin. Beaucoup se demande dans les cas là quelle est la meilleure façon d'agir. Dois-je le laisser tranquille, le ramener dans ma mare, ou bien le déposer dans l'étang ou la rivière près de chez moi ?

Les amphibiens ont un cycle de vie biphasique, cela signifie qu'ils ont une phase terrestre et une phase aquatique. Durant la période de reproduction les adultes femelles et mâles migrent vers les mares pour y pondre et féconder les œufs, puis ils quittent les point d'eau pour retourner à leurs vie terrestre.



...La piqûre de rappel

En France, tous les amphibiens sont protégés. Il est **interdit** de les déranger, déplacer, prélever ou de les tuer, et ce, quelque soit leur stade de vie (œufs, larves, têtards ou adultes).

Savez vous que les Crapauds ont des glandes muqueuses réparties sur tout le corps. C'est grâce au mucus qu'elles sécrètent que les amphibiens parviennent à maintenir l'humidité de leur peau.



Crapaud commun © Jean-Pierre VACHER

Le fin mot de l'histoire

En dehors de la période de reproduction, les amphibiens ont un mode de vie terrestre. Il sont donc tout à fait capables de se déplacer sur terre. Souvent dans des milieux forestiers, il arrive qu'on en retrouve dans des milieux ouverts comme les jardins.

Puisqu'ils sont capable de se débrouiller seule dans cet environnement, il est préférable de les laisser sur place et de ne pas les touchers !

Le pôle médiation faune sauvage : à quoi ça sert ?

Une rainette dans votre saladier ? Une tortue exotique dans votre jardin ? Ces événements ne sont certes pas des plus communs, mais nous ne sommes jamais à l'abri d'une découverte surprenante. Que faire dans ce genre de situations ? C'est pour pouvoir répondre à cette question qu'a été créé le pôle Médiation Faune Sauvage de BUFO. Que ce soit pour différencier deux taxons ou pour signaler la présence d'une espèce non indigène, cette plateforme prend le rôle de support informatif et de liste de contacts auxquels se référer lors de rencontres inattendues avec notre belle herpétofaune – qu'elle soit d'ici ou d'ailleurs.